



Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 2 avril 2019

Délégués syndicaux en exercice : 45

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANCON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT, Présidente.

La séance est ouverte à 18h08 et levée à 20h25

Etaient présents :

C.A.G.B : ANDRIANTAVY Anne-Sophie ; BESANCON Jean-Noël ; BIZE Thibaut ; BOUSSET Jean-Marc ; CANAL Jacques ; CAULET Claudine ; DEVESA Cyril ; FELICE Alain ; GALLIOU Françoise ; JACQUIN Denis ; JAVAUX Thomas ; LAIDIE Franck ; LEGAIN Olivier ; LOPEZ François ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; MOUGIN Philippe ; POUJET Yannick ; RUTKOWSKI Serge ; THIEBAUT Catherine ; VIGNOT Anne ; ZEISSER Jean-Claude suppléant de MAURICE Yves ;
C.C.L.L : DAUDEY Pierre ; DUCRET Sylvain ; FAIVRE Sarah ; MONIOTTE Jacques ; QUÉTÉ Gérard ; STADELMANN Jean-Claude ;
C.C.V.M : MARCHAL François ; MORALES Roland

Etaient excusés :

C.A.G.B : FIETIER Vincent ; LETHIER Michel ; MAURICE Yves ; VAN HELLE Gérard ;
C.C.L.L : GROLEAU Colette ;
C.C.V.M :

Secrétaire de séance : Olivier LEGAIN

Procuration de vote :

Mandants : BOILLON Michel ; FALCINELLA Béatrice ; MAILLOT Elsa ;
Mandataires : DUCRET Sylvain ; CAULET Claudine ; BIZE Thibaut

MODIFICATION DU SERVICE DE GESTION DES GOBELETS REUTILISABLES

Rapporteur : Françoise GALLIOU, Vice-Présidente

I. EVOLUTION DE LA PRESTATION DE GESTION ET DE LAVAGE DES GOBELETS

Lors du renouvellement du marché en juillet 2018, Fiesta Avenue a fortement augmenté le tarif de gestion-lavage passant de 0,08 € par verre à 0,25 € par verre au 1^{er} juillet 2018.

Pour compenser cette augmentation, le Comité Syndical du SYBERT a décidé la mise en place d'une facturation pour la location de ces gobelets à hauteur de 0,05 € HT par verre et ce, à partir du 1^{er} janvier 2019.

Malgré ce soutien, la dépense pour le SYBERT reste élevée. Sur la base de 80 000 gobelets empruntés par an, le coût du service gestion-lavage revient à 20 000 € TTC (0,25 € / verre). => soit **16 000 € de dépenses pour le SYBERT** et 4 000 € pour les organisateurs d'événements (qui contribuent à hauteur de 0,05 € / verre).

II. PROPOSITION

Le marché de gestion-lavage de gobelets réutilisables prendra fin mi-mai 2019 et aujourd'hui, Fiesta Avenue est le seul prestataire identifié pour assurer cette prestation.

Au vu du montant élevé que représente ce service, il est proposé aux membres de la Commission d'arrêter le service de gestion-lavage de gobelets à la fin du marché, le 15 mai 2019. Après inventaire, le SYBERT récupérera les gobelets restants, estimés à 5 000 unités, et restituera les gobelets « ville de Besançon » à la mission développement durable de la ville de Besançon.

Il est proposé de vendre à tarif préférentiel les 5 000 gobelets SYBERT restants pour un montant de 0,10 € TTC par verre avec un minimum de 100 gobelets (10 € TTC) et un maximum de 500 gobelets (50 € TTC) par structure.

Pour information, le Comptable Public du SYBERT accepte, par dérogation, le recouvrement de titres de recettes inférieurs à 15 € TTC mais ne procédera pas aux démarches en cas d'impayés.

Seules les communes et associations pourront bénéficier de cette offre. En fonction des demandes, et si le nombre de gobelets venaient à manquer, le SYBERT achètera de nouveaux gobelets et poursuivra son offre de vente de gobelets neufs à tarif préférentiel de 0,25 € TTC par gobelet.

A l'unanimité, le Comité Syndical décide d'arrêter le service de gestion-lavage de gobelets au 15 mai 2019, de vendre les gobelets d'occasion restants au tarif de 0,10 € TTC par gobelet, avec un minimum de 100 gobelets par vente et de poursuivre la vente des gobelets neufs à tarif préférentiel délibéré chaque année.

Pour extrait conforme,
La Présidente du SYBERT,
Catherine THIÉBAUT



Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le 11 AVR. 2019



Contrôle de légalité